

TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE EXECUTANTS B0 H0 H0V

DURÉE :

1 jour (7heures)

PARTICIPANTS :

10 personnes (maximum)

PUBLIC CONCERNÉ :

• Personnel non électricien effectuant des travaux dans des environnements présentant des risques électriques.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

MÉTHODES ET MOYENS :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine électrique et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

Les acquis sont évalués sous forme de QCM
En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation au salarié.
La norme NF C 18-510 recommande un recyclage tous les 3 ans.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Article 4544-10 du Code du Travail: « Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées ».
L'arrêté du 26/04/2012 définit les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ainsi que les modalités recommandées pour leur exécution

OBJECTIFS :

- Connaître la réglementation électrique et les risques présentés par les installations conformément à la norme NF C 18-510.
- Mettre en application les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans un environnement présentant des risques électriques .

PROGRAMME :

- INTRODUCTION - GENERALITES

- TRONC COMMUN 1

Grandeurs électriques: courant, tension, résistance, puissance,...

Effets du courant électrique sur le corps humain;

Noms et limites des différents domaines de tension;

Zones d'environnements et leurs limites;

Principe d'une habilitation;

Définition des symboles d'habilitation;

Prescriptions associées aux zones de travail;

Equipements de protection collective et leur fonction;

Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement;

Conduite à tenir en cas d'accident corporel

Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

- MODULE B0-H0-H0V EXECUTANTS DE TRAVAUX NON ELECTRIQUE

Les acteurs concernés par les travaux

Les limites et les opérations du non électricien (habilitation chiffre « 0 »)

Mettre en œuvre une opération d'ordre non électrique en sécurité

- TRAVAUX PRATIQUES

- CONTRÔLE DES ACQUIS

- CONCLUSION